Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 127 (2001)
Heft: 13

Sonstiges

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Francesco Della Casa

Les soirées de l'**ambassadeur** seront-elles vraiment un fiasco?

Dans un bref mais vigoureux pamphlet[1], l'historienne de l'architecture Leïla El-Wakil dénonce l'architecture de l'ambassade de Suisse à Berlin, récemment restaurée et pourvue d'une extension par le bureau bâlois Diener&Diener. Se rangeant résolument du côté de la réprobation populaire qui alimenterait la presse berlinoise, elle l'oppose à une critique savante, qu'elle juge complice et toute entière vouée à consolider la renommée d'architectes «en vue». Les griefs qu'elle adresse à cette réalisation concernent exclusivement la composition des façades, et plus précisément le désaccord des matériaux, des rythmes et des niveaux entre la partie ancienne et son extension.

Si l'on ne peut soupçonner cette spécialiste reconnue de l'architecture du XIXe de se satisfaire d'un jugement rapide et superficiel, on peut toutefois s'étonner de la voir se cantonner à la simple analyse des façades. L'exercice de la critique d'architecture voudrait en effet que celui qui s'y livre visite tout d'abord les lieux, tourne autour de l'objet, le parcoure en tous sens, le considère de près comme de loin, y revienne encore afin que son jugement cherche à cerner la totalité de l'architecture. Que dirait-on en effet d'un critique de cinéma qui se limiterait à visionner les bandes-annonces ou ne jugerait un film qu'en se basant sur la diction des acteurs ?

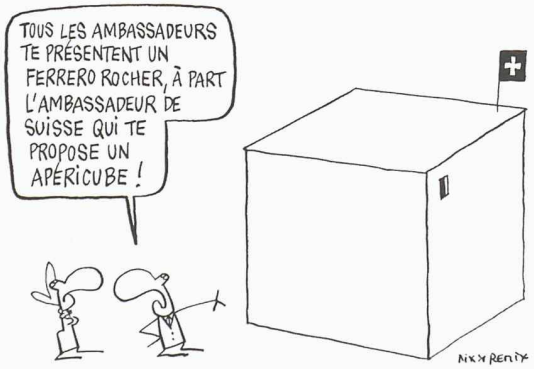

Avec son libelle, Leïla El-Wakil ressuscite un débat qui fit rage au XIXe siècle. Mais la réconciliation de l'histoire et du présent, qu'elle appelle si ardemment de ses vœux, avait déjà à cette époque été désignée comme une chimère par deux théoriciens majeurs en matière de conservation du patrimoine, Aloïs Riegl (1858-1905) et Camillo Boito (1819-1914). Tous deux dénonçaient alors « la religion de ces artistes qui révèrent le monument comme une idole ».

Dans un texte qui a fait l'objet d'une réédition récente[2], Boito s'explique : « nous ne devons tromper ni nos contemporains, ni la postérité ». Pour ne pas les tromper, c'est-à-dire pour montrer qu'une partie surajoutée ou restituée n'est pas ancienne, il suggère huit points à prendre en considération, parmi lesquels la différence de style entre le nouveau et l'ancien, la différence des matériaux de fabrication, la suppression des ornements et la notoriété de celui qui modifie un bâtiment ancien.

À la lumière de ces recommandations, les griefs exposés par Leïla El Wakil prennent un tour inattendu : Diener&Diener auraient ainsi suivi à la lettre les préceptes de Boito, dont les travaux théoriques ont influencé notablement la rédaction de la Charte de Venise (1964), texte de référence en matière de sauvegarde du patrimoine ! Le débat en la matière n'est pas près de s'éteindre.

[1] « L'ambassade de Suisse à Berlin : un échec », *Le Temps* du 15 juin. (La présente réponse a déjà été publiée, sous une forme légèrement différente, dans l'édition du 22 juin du même journal. Au vu de l'acuité du débat autour du patrimoine, nous avons choisi de la republier, espérant que nos lecteurs nous pardonnent cette exception à une règle voulant qu'*IAS* ne diffuse que des textes inédits.)

[2] « Conserver ou restaurer, les dilemmes du patrimoine », présenté par Françoise Choay, Paris, 2000